Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 011-251101705-20260706-2026_012-DE

Rivage

Département de l'Aude

Délibération
2026-012

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Objet :
Désignation représentant CLE SAGE des Nappes du Roussillon

Membres :	18
Présents :	17
Pouvoirs :	0
Votants :	17
Pour :	17

Le **6 juillet 2026 à 10h30**, les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment **convoqués le 15 juin**, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Roselyne AYROLLES, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Guy CALVIGNAC, Laurence DE BESOMBES SINGLA, Bernard DEVIC, Joseph GARCIA, Jean-Michel GIBERT, Hélène LESTARQUIT, Jean-Jacques LOPEZ, Guillaume MORA, Maud PILLAI, Michel PY, Benoit VALERY

Suppléants présents : Colette DETAUX, Malika GUERITE, Patrice ROLLI

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu le code de l'Environnement, Livre II, et notamment les articles L 212-1 à 212-7 ;

Vu le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et modifiant le code de l'Environnement ;

Il convient de désigner un représentant du syndicat mixte RIVAGE à la CLE du SAGE des nappes de la plaine du Roussillon.

Le conseil syndical, après avoir délibéré, décide de désigner Marie-Laure BOYER-CORCUFF, en qualité de déléguée de RIVAGE à la CLE du SAGE des nappes de la plaine du Roussillon.

Pour extrait conforme, à Leucate, les jours mois et an que dessus.

Le Président,
Michel PY

R.I.V.A.G.E